



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 29 juin 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39

Présents : 36

Excusés : 2

Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-NEUF JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 23 juin 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Madame FILLION - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Madame TCHERKEZOV - Monsieur RACCAH .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : Madame DE ALMEIDA.

<u>POUVOIRS :</u>	Madame TCHERKEZOV	à	Monsieur BORD
	Monsieur RACCAH	à	Monsieur MARANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame PIOT Sophie

SEANCE DU 29 JUIN 2026

N°2026_06_29-14

Ref : Direction de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Éducation et des Familles

Objet: Convention chantier-jeunes citoyenne 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2018_04_19 du 9 avril 2018 portant tarification des chantiers jeunes,

VU la convention ci-annexée,

CONSIDERANT le chantier éducatif organisé en collaboration avec l'Association Pour les Équipements sociaux (APES) et la société SEQENS ESH, dans le quartier de l'OCIL du lundi 29 juin 2026 au mercredi 8 juillet 2026, consistant au nettoyage et à la mise en peinture d'aménagements intérieurs ou extérieurs situés rue de l'Orme au Charron ou des Prés Saint Martin.

CONSIDERANT le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 euros par l'APES permettant l'organisation d'activités de toute nature au profit des jeunes ayant participé au chantier.

CONSIDERANT l'avis de la commission services à la population du 17 juin 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE la convention entre la commune de Pontault-Combault, l'Association Pour les Équipements Sociaux (APES) et la société SEQENS ESH,

AUTORISE le maire à signer ladite convention ainsi que tout avenant et document afférent.



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 3 juillet 2026

[Signature]
Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260703-2026_06_29-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026
Publication : 06/07/2026